

DESCRIPTIONS DU CAHIER DES CHARGES CALLEBOITS POUR VEHICULES MODÌ

Exécution de pavement pour véhicules pour les prés nouveaux avec caillebotis pour véhicules MODÌ:

- A) Fourniture et mise en œuvre de TNT fil continu 200÷400 g/m² (facultatif) = €/m²
- B) Fourniture et mise en œuvre de hourdis, de cailloutis et stabilisé de granulométrie variable avec épaisseur de 5÷50 cm roulé, compacté et bien stabilisé. = €/m²
- C) Fourniture et mise en oeuvre de lit de pose avec une couche de sable de 3 cm environ = €/m²
- D) Fourniture et mise en ouvres du caillebotis pour véhicules réalisé en HDPE recyclable et stabilisé aux rayons UV, type MODÌ, de 4 cm de hauteur, ayant comme dimensions sur plan 58 x 58 cm. Ce caillebotis, muni de boutonnières de communication et de drainage pouvant atteindre 27 x 15 mm avec lumière transversale et longitudinale à fonction aérobie, est muni de micro réservoirs aménagés dans chaque alvéole pour créer une réserve d'eau de 1,5 l/m². Il est formé dans le haut par un réseau d'arêtes et dans le bas par un réseau de canaux intercommunicants en mesure de recevoir le sable qui se trouve au-dessous afin de stabiliser parfaitement le tout. Il est formé par des alvéoles de formes géométriques différentes (cercles, carrés, losanges et trapèzes) et par des arêtes en forme de " λ ", afin d'obtenir une structure élastique et résistante, certifiée à 187 ton/m². Le caillebotis dispose d'un système d'accrochage bidirectionnel particulier (pas de sens obligatoire) avec des cellules en Ω et en C, afin d'en faciliter la mise en oeuvre et d'une surface antiglisse munie de petites pointes arrondies. = €/m²
- E) Fourniture et mise en œuvre de bouchons de signalisation spéciaux, type MODÌ, de coloris et mesurant 62 mm de diamètre, réalisés en résine acétalique de premier choix, servant à délimiter les aires de parking.
pièces/m² x €/pièce = €/m²
- F) Remplissage des alvéoles du caillebotis pour véhicules, type MODÌ, par du terreau organique, de la tourbe et du sable en restant juste au-dessous du bord. = €/m²
- G) Semilles pour former le revêtement herbeux. = €/m²